

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 2014-2015

ANNEXE WEB 5: RÉALISATIONS EN REGARD DES INDICATEURS DE RÉSULTANTES ET DE PRODUITS



mq423

Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

Objectif stratégique 2: Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches

Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale

Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces

Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Objectif 6: Qualité, connaissances et services techniques

Chapitre 7: Programme de coopération technique

Objectif fonctionnel 8: Activités de diffusion

Objectif fonctionnel 9: Technologies de l'information

Objectif fonctionnel 10: Gouvernance, surveillance et direction de la FAO

Objectif fonctionnel 11: Administration efficiente et efficace

Chapitre 13: Dépenses d'équipement

Chapitre 14: Dépenses de sécurité

Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	Total
1.1	49 691	121 298	170 989
1.2	14 647	25 976	40 623
1.3	18 325	64 350	82 675
Total	82 663	211 624	294 287

RÉSULTANTE 1.1: Les États Membres et leurs partenaires de développement prennent des engagements politiques explicites sous la forme de politiques, de plans d'investissement, de programmes et de cadres juridiques visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et y consacrent les ressources nécessaires.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
1.1.A	Nombre de pays dotés de politiques, de stratégies et de programmes d'investissement sectoriels et/ou intersectoriels améliorés et appuyés par un cadre juridique. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i>	6	n.c.
	<ul style="list-style-type: none"> – Des politiques et des stratégies intersectorielles ou multisectorielles nationales sont en place et comprennent un objectif explicite d'amélioration de la sécurité alimentaire et/ou de la nutrition. – Des programmes d'investissement intersectoriels ou multisectoriels nationaux sont en place pour améliorer la sécurité alimentaire et/ou la nutrition. – Un cadre public d'action et de programmation complet est en place pour éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. – Existence d'une protection juridique du droit à une alimentation adéquate. 		
1.1.B	Nombre de pays qui ont amélioré leur allocation de ressources (sur le plan de l'adéquation, de l'efficacité et de l'efficacé) en vue d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.	8	3
	<ul style="list-style-type: none"> – Adéquation des dépenses publiques pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition – Adéquation des ressources humaines publiques pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition – Adéquation des efforts consacrés à l'amélioration des connaissances en matière de sécurité alimentaire et de nutrition – Efficacité et efficacité de l'utilisation des ressources. 		
RÉSULTANTE 1.2: Les États Membres et leurs partenaires de développement adoptent des mécanismes de gouvernance et de coordination ouverts à tous afin d'éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
1.2.A	Nombre de pays qui ont amélioré les mécanismes de coordination et de gouvernance pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.	8	49

	<ul style="list-style-type: none"> – Existence d'un mécanisme d'orientation stratégique des politiques s'intéressant à la sécurité alimentaire et à la nutrition auquel participent les ministères et les institutions publiques concernés. – Existence d'un mécanisme d'obligation de rendre des comptes national (y compris des institutions nationales indépendantes œuvrant en faveur des droits de l'homme et qui s'occupent des violations du droit à l'alimentation). – Existence de mécanismes de coordination publics efficaces pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. – Degré de participation des multiples parties prenantes et d'engagement de la société civile. 		
RÉSULTANTE 1.3: Les décisions des États Membres et de leurs partenaires de développement concernant la sécurité alimentaire et la nutrition reposent sur des données factuelles et une analyse rigoureuse, récente et complète de ce domaine, qui tient compte des données et des informations disponibles dans le réseau des systèmes d'information existants des parties prenantes et du secteur.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
1.3.A	<p>Nombre de pays disposant de données factuelles améliorées et de résultats d'analyses de grande qualité produits par des systèmes d'information fonctionnels qui contribuent aux processus d'élaboration de programmes et de politiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d'un système d'information national complet et efficace axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition. – Existence d'un système de cartographie efficace des interventions réalisées dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. – Existence d'une structure gouvernementale efficace permettant de suivre et d'évaluer régulièrement les politiques, les stratégies et les programmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition. – Utilisation d'informations et d'analyses pertinentes permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'élaboration et la mise à jour de politiques et de programmes en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. 	10	20

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
1.1.1 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes d'élaborer des cadres de politiques, des plans d'investissement et des programmes sectoriels et intersectoriels en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'incorporer davantage d'objectifs de sécurité alimentaire, de nutrition et de questions de parité hommes-femmes dans les politiques, les plans d'investissement et les programmes sectoriels grâce à l'appui de la FAO	93	137	●
1.1.2 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes d'élaborer et d'appliquer des cadres juridiques et des mécanismes d'obligation de rendre des comptes en vue de concrétiser le droit à une alimentation adéquate et d'assurer un accès sûr et équitable aux ressources et aux avoirs	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis de renforcer des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans des cadres juridiques grâce à l'appui de la FAO	5	41	●

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
1.1.3 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes de valoriser les ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre d'organisations qui ont renforcé leurs capacités de valoriser les ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à l'appui de la FAO	30	47	●
1.1.4 Renforcement des capacités des gouvernements et d'autres parties prenantes d'améliorer l'adéquation, l'efficacité et l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des ressources publiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre de pays qui ont amélioré l'allocation et l'utilisation des ressources financières en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à l'appui de la FAO	8	23	●
1.2.1 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes de valoriser les ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'assurer une coordination plus ouverte à tous les secteurs et acteurs intéressés (secteur privé, secteur public et société civile) pour la gouvernance de la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui de la FAO	47	49	●
1.3.1 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes de suivre les évolutions et d'analyser la contribution des secteurs et des parties prenantes à la sécurité alimentaire et à la nutrition	Nombre de pays qui ont amélioré le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris les contributions des différents secteurs, afin de prendre des décisions en connaissance de cause grâce à l'appui de la FAO	57	52	●
1.3.2 - 1 amélioration des capacités des gouvernements et des parties prenantes de cartographier et de suivre et évaluer les politiques, programmes et textes de loi ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition, afin de prendre des décisions en connaissance de cause	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles de gestion des systèmes de cartographie facilitant la prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, grâce à l'appui de la FAO	11	18	●
1.3.2 - 2	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles de suivi et d'évaluation de l'incidence des politiques et des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition grâce à l'appui de la FAO	10	19	●

Objectif stratégique 2: Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
2.1	67 716	236 560	304 276
2.2	43 609	72 270	115 879
2.3	36 205	56 601	92 806
2.4	54 301	74 533	128 834
Total	201 831	439 964	641 795

RÉSULTANTE 2.1: Les producteurs et les gestionnaires de ressources naturelles adoptent des pratiques de nature à intensifier et à améliorer durablement la production du secteur agricole.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
2.1.A	Nombre de pays faisant état d'une augmentation des superficies qui font l'objet d'une gestion durable des terres (GDT) en pourcentage (%) des superficies totales agricoles et forestières, depuis la dernière période considérée <i>– Cet indicateur sera mis au point en cours d'exercice biennal.</i>	n.c.	n.c.
2.1.B	Nombre de pays dans lesquels l'écart des rendements agricoles s'est resserré depuis la dernière période considérée	15	80
2.1.C	Nombre de pays dans lesquels le bilan des protéines consommables par l'homme dans la production animale (rapport production/intrants) a augmenté ou est resté stable depuis la dernière période considérée	124	11
2.1.D	Nombre de pays connaissant une augmentation des superficies forestières assujetties à des plans d'aménagement forestier, en pourcentage (%) des superficies forestières totales, depuis la dernière période considérée	40	2
2.1.E	Nombre de pays qui ont amélioré les pratiques de pêche/aquaculture durable [d'après les réponses au questionnaire afférent au Code de conduite pour une pêche responsable]	9	4
2.1.F	Nombre de pays dans lesquels la superficie de la végétation naturelle et des écosystèmes protégés qui a été perdue sous l'effet de l'expansion de l'agriculture a diminué depuis la dernière période considérée	15	32

RÉSULTANTE 2.2: Dans les États Membres, les parties prenantes renforcent le cadre de gouvernance – à savoir l'ensemble des politiques, lois, cadres de gestion et institutions nécessaires pour aider les producteurs et les gestionnaires de ressources – pendant la phase de transition vers des systèmes de production agricole durables.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
2.2.A	<p>Nombre de pays qui élaborent des documents et des politiques de planification stratégique à un haut niveau en vue de favoriser la gestion durable de la production agricole et des ressources naturelles</p> <p>– Degré auquel le principal programme de développement national traite les systèmes de production du secteur agricole d'une manière intégrée et équilibrée dans les sous-secteurs ou les disciplines concernés</p> <p>– Degré auquel le principal programme de développement national encourage l'intensification de la production agricole d'une manière équitable socialement et durable pour l'environnement</p> <p>– Degré auquel une politique, un plan ou un cadre national spécifique sur l'équité et l'égalité entre les sexes et/ou l'intégration des problématiques s'y rattachant existent et prennent en compte ce thème dans les stratégies d'intensification de la production agricole (c'est-à-dire les cultures, l'élevage, les pêches et l'aquaculture, les forêts et d'autres ressources naturelles)</p>	7	10
2.2.B	<p>Nombre de pays qui ont des organisations de service public et des mécanismes interinstitutionnels améliorés pour la formulation et l'application de politiques, de stratégies et de cadres juridiques nationaux qui encouragent la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole.</p> <p><i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <p>– La mesure dans laquelle la volonté politique et les finances sont appropriées pour développer la production agricole d'une manière durable</p> <p>– Existence de mécanismes efficaces au niveau national pour la coordination, la gestion et le suivi de l'application des plans stratégiques nationaux et des lois liées aux systèmes de production équitables et durables intégrés dans le secteur agricole</p> <p>– Degré auquel les politiques ou stratégies nationales du secteur agricole ont été élaborées ou révisées au cours des deux dernières années d'une manière transparente et participative en se fondant sur des données factuelles</p>	4	6
RÉSULTANTE 2.3: Les parties prenantes approuvent/adoptent des instruments internationaux (et régionaux) et appuient des mécanismes de gouvernance connexes en faveur de systèmes de production durables du secteur agricole.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
2.3.A	<p>Nombre de pays ayant fait la preuve d'un niveau élevé d'engagement/d'appui à l'égard de certains instruments internationaux de la FAO. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <p>– Fait que le pays a ou non procédé à la ratification, à l'adhésion, à l'acceptation ou à la signature officielle en ce qui concerne les instruments contraignants de la FAO</p> <p>– Fait que le pays a ou non fait une déclaration officielle pour approuver la mise en œuvre des instruments non contraignants de la FAO</p>	119	132
2.3.B	<p>Nombre de pays qui ont fait preuve d'un engagement/soutien rigoureux s'agissant de certains mécanismes de gouvernance de la FAO. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <p>– Nombre de pays ou de parties contractantes qui se sont acquittés des contributions obligatoires aux mécanismes</p>	84	143
2.3.C	<p>Nombre de pays qui ont renforcé leurs cadres législatifs en intégrant des dispositions de certains instruments internationaux (contraignants et non contraignants) de la FAO</p>	27	1

RÉSULTANTE 2.4: Les parties intéressées prennent des décisions fondées sur des éléments factuels en ce qui concerne la planification et la gestion des secteurs agricoles et des ressources naturelles à l'appui de la transition vers des systèmes de production agricole durable grâce au suivi, aux statistiques, à l'évaluation et à l'analyse.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
2.4.A	<p>Nombre de pays pour lesquels on constate une amélioration des taux de réponse et/ou de la qualité des contributions à la collecte mondiale de données sur l'agriculture et les ressources naturelles pendant la période considérée. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Taux moyen de réponses à un ensemble défini d'exercices mondiaux de collecte de données sur l'agriculture (culture, élevage, pêche/aquaculture et foresterie) et les ressources naturelles, menés durant la période considérée (par exemple, certains questionnaires annuels de la FAO)</i> – <i>Notes moyennes de qualité pour les données fournies dans le cadre d'exercices mondiaux de collecte de données sur l'agriculture (culture, élevage, pêche/aquaculture et foresterie) et les ressources naturelles, menés durant la période considérée (certains questionnaires annuels diffusés par la FAO)</i> 	4	44
2.4.B	Nombre de pays qui produisent des comptes de l'économie et de l'environnement (conformes aux critères SCEE-AGRI) pour l'évaluation de l'activité dans l'agriculture, la foresterie et la pêche	5	12
2.4.C	Nombre de pays qui font un usage modéré ou intensif des statistiques pour la prise des décisions concernant l'agriculture et la gestion des ressources naturelles depuis la dernière période considérée, selon l'opinion d'experts	71	45

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ○; Non réalisé (<50 %): ○

Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
2.1.1 Des pratiques innovantes pour la production agricole durable (y compris les pratiques traditionnelles améliorant la durabilité, notamment celles répertoriées en tant que Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial) sont recensées, évaluées et diffusées et leur adoption par les parties prenantes est facilitée.	Nombre d'initiatives appuyées par la FAO qui ont utilisé des approches participatives et ouvertes pour valider et faciliter l'adoption de pratiques innovantes pour la production agricole durable	111	245	●
2.1.2 Des approches intégrées et multisectorielles pour la valorisation, la gestion et la restauration des écosystèmes sont recensées, évaluées et diffusées, et leur adoption par les parties prenantes est facilitée	Nombre d'initiatives appuyées par la FAO qui ont permis de dégager et de consigner des stratégies intégrées et multisectorielles en faveur de la gestion durable et de la restauration des écosystèmes, ainsi que de l'adaptation aux effets du changement climatique et de l'atténuation de ses effets, et d'en faciliter l'adoption	644	215	○
2.1.3 Les capacités institutionnelles et organisationnelles des institutions, organisations et réseaux publics et privés sont renforcées pour appuyer les efforts d'innovation et de transition vers des systèmes de production agricole plus durables	Nombre d'organisations et d'institutions détentrices de connaissances, d'organismes de gestion et de réseaux publics et privés qui ont reçu un appui de la FAO en matière de renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles et/ou techniques	675	694	●

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
2.2.1 Appui fourni aux pays pour analyser les questions de gouvernance et les différentes options concernant la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole	Nombre de pays qui ont bénéficié d'analyses de questions de gouvernance et d'options concernant la viabilité du secteur des ressources naturelles et de l'agriculture intégrée	32	29	●
2.2.2 Appui fourni aux pays pour renforcer les cadres nationaux de gouvernance qui encouragent la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole	Nombre de processus d'élaboration de politiques comprenant un dialogue intersectoriel sur des systèmes de production de ressources naturelles et agricoles plus durables et intégrés, qui ont été soutenus par la FAO	7	58	●
2.2.3 Appui fourni aux organisations du service public et aux mécanismes interinstitutions pour la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des cadres juridiques qui encouragent la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole.	Nombre d'organisations nationales du service public et de mécanismes intergouvernementaux auxquels la FAO a apporté un appui important à des fins de réforme des structures institutionnelles, des fonctions ou des procédures de gestion	216	114	◐
2.3.1 Appui aux parties prenantes pour participer à l'élaboration de nouveaux instruments et mécanismes internationaux (et régionaux) et à la mise à jour des instruments et des mécanismes existants, sous l'égide de la FAO.	Nombre d'instruments internationaux (cadres normatifs, normes, lignes directrices, recommandations et autres textes subsidiaires) adoptés par un mécanisme ou un instrument de la FAO ou par ses organes subsidiaires et groupes de travail technique, relevant de la production agricole durable et de la gestion des ressources naturelles	70	136	●
2.3.2 Appui aux parties prenantes pour que les secteurs agricoles aient une place plus grande dans les instruments internationaux, les mécanismes de gouvernance, les processus et les partenariats qui relèvent du mandat de la FAO mais qui ne sont pas sous son égide	Nombre de processus présents dans des instruments et mécanismes internationaux ne relevant pas de la FAO et que l'Organisation a encouragés à faire apparaître dans les décisions et produits concernant la gestion des ressources naturelles et la production agricole	84	72	●
2.3.3 Appui aux parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre et l'application des instruments internationaux (et régionaux) ainsi que des recommandations/obligations des mécanismes de gouvernance connexes	Nombre de processus et de partenariats soutenus par la FAO afin de faciliter la mise en œuvre d'instruments et de mécanismes internationaux (et régionaux) qui encouragent une production agricole et une gestion des ressources naturelles durables	151	130	●
2.4.1 - 1 Les données et les informations pertinentes sont rassemblées, regroupées, intégrées et diffusées, et de nouvelles données sont générées par analyse et modélisation, en collaboration avec des partenaires.	Nombre d'entrées supplémentaires dans les ensembles de données pertinents des principales bases de données statistiques de la FAO	799 000	5 113 756	●

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
2.4.1 - 2	Pourcentage d'ensembles de données sociales pertinentes dans les principales bases de données statistiques de la FAO qui présentent des données ventilées par sexe	4	4	●
2.4.2 Des méthodologies, normes, standards, définitions et outils utiles pour la collecte, la gestion, le regroupement et l'analyse des données sont formulés et diffusés.	Nombre de méthodes, normes ou standards, nouveaux ou révisés, relatifs à la collecte, la gestion, le regroupement et l'analyse des données et des informations qui ont été élaborés par la FAO et approuvés par un organe compétent	61	63	●
2.4.3 Appui aux institutions en matière de renforcement des capacités aux niveaux national et régional pour la planification et la mise en œuvre de la collecte, de l'analyse, de l'application et de la diffusion des données.	Nombre de données/produits d'information pertinents générés par les parties prenantes ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour le renforcement de leurs capacités	356	192	◐

Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
3.1	37 902	81 279	119 181
3.2	15 030	7 983	23 013
3.3	10 349	2 763	13 112
Total	63 281	92 025	155 306

RÉSULTANTE 3.1: Les ruraux pauvres ont un meilleur accès, plus équitable, aux ressources productives, services, organisations et marchés, et peuvent gérer leurs ressources d'une manière plus durable.			
Indicateurs de résultantes		Cible (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
3.1.A	<p>Nombre de pays utilisant un ensemble amélioré de stratégies, politiques, lignes directrices, réglementations et outils visant à faciliter l'accès des ruraux pauvres, hommes et femmes, aux ressources productives, aux services appropriés et aux marchés, et à encourager la gestion durable de la base de ressources naturelles. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence de politiques en faveur de stratégies globales de réduction des inégalités entre les sexes et de la pauvreté rurale – Existence d'un cadre de politiques permettant d'autonomiser les personnes au moyen d'actions collectives et de processus politiques participatifs – Existence de politiques, de lois et d'institutions promouvant le respect des droits fonciers, l'utilisation équitable et la gestion durable des ressources naturelles par les ruraux pauvres, hommes et femmes, et d'autres groupes marginalisés – Existence de politiques, de réglementations et d'approches encourageant le développement de technologies, la mise en place de services ruraux et la fourniture d'un appui à la commercialisation en faveur des pauvres 	9	2
	3.1.B	<p>Nombre de pays dans lesquels les organisations rurales, les institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes concernées ont renforcé leurs capacités en vue d'améliorer l'accès équitable des ruraux pauvres (hommes et femmes) aux ressources productives, aux services appropriés, aux organisations et aux marchés, et de promouvoir la gestion durable de la base de ressources naturelles. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Niveau de la capacité des organisations rurales et des institutions favorables aux pauvres de participer à une gouvernance des communautés, aux processus politiques et à la fourniture de services – Niveau de la capacité de garantir le respect des droits fonciers, l'utilisation équitable et la gestion durable des ressources naturelles – Niveau de la capacité d'amélioration de l'accès des ruraux pauvres (hommes et femmes) aux technologies, aux services ruraux et à une aide à la commercialisation de leurs produits – Niveau de la capacité de prendre des décisions de politiques de manière concertée sur la base de données factuelles, et de suivre l'évolution de la pauvreté rurale 	9

RÉSULTANTE 3.2: Les ruraux pauvres ont davantage de possibilités pour accéder à un emploi agricole ou non agricole décent.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
3.2.A	Nombre de pays ayant mis en place un ensemble amélioré de politiques, institutions et interventions visant à créer des emplois ruraux décents, notamment pour les femmes et les jeunes. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i>	9	13
	<ul style="list-style-type: none"> – Adéquation des politiques, stratégies et programmes visant à créer des emplois ruraux décents – Niveau des capacités institutionnelles de mise en place de conditions favorables à la création d'emplois ruraux décents – Niveau des capacités d'analyse et de suivi des marchés de l'emploi rural et d'appui aux processus de décision fondés sur des données factuelles 		
RÉSULTANTE 3.3: Les systèmes de protection sociale sont renforcés en vue d'une réduction durable de la pauvreté rurale.			
Indicateurs de résultantes		Cible (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
3.3.A	Nombre de pays dotés de systèmes de protection sociale améliorés qui relient celle-ci à la réduction de la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la gestion durable des ressources naturelles. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i>	4	27
	<ul style="list-style-type: none"> – Engagement multipartite en faveur de politiques et stratégies intersectorielles pour étendre les systèmes de protection sociale aux zones rurales et y accroître la réactivité de la protection sociale – Niveau des capacités institutionnelles pour mettre en œuvre des programmes de protection sociale efficaces dans les zones rurales – Niveau des capacités pour analyser, suivre et évaluer les politiques et programmes de protection sociale dans les zones rurales 		

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
3.1.1 Appui visant à renforcer les organisations et institutions rurales et à faciliter l'autonomisation des ruraux pauvres	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui visant à créer un environnement porteur pour les organisations et institutions rurales et faciliter l'autonomisation des ruraux pauvres	21	26	●
3.1.2 Appui visant à promouvoir et intégrer des approches favorables aux pauvres dans les politiques et les programmes qui améliorent l'accès aux ressources naturelles et leur gestion durable	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour la conception, le suivi et la mise en œuvre d'approches, de politiques et d'interventions qui améliorent l'accès équitable aux ressources naturelles productives et leur gestion durable	4	10	●
3.1.3 Appui pour améliorer l'accès des producteurs et ménages ruraux pauvres aux technologies, aux connaissances, aux intrants et aux marchés appropriés	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour développer et mettre en œuvre des technologies, des méthodes scientifiques et des systèmes de connaissances favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité entre les sexes pour améliorer la disponibilité alimentaire et faciliter l'accès aux marchés	16	18	●
3.1.4 Appui en vue d'innover dans la mise en place de services ruraux et le développement d'infrastructures accessibles aux ruraux pauvres	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et approches favorisant la mise en place de services ruraux et de modèles d'infrastructure ruraux favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité des sexes	11	14	●

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
3.1.5 Avis en matière de politiques intersectorielles et renforcement des capacités en vue de définir des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement rural durable et équitable sur le plan de l'égalité hommes-femmes	Nombre de pays ou d'institutions régionales qui bénéficient d'un appui pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des stratégies de réduction de la pauvreté et des politiques de développement rural durable ouvertes et équitables sur le plan de la parité hommes-femmes	14	18	●
3.2.1 Appui à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et renforcement des capacités en matière de formulation et d'application de politiques, stratégies et programmes qui créent des emplois ruraux décents en mettant l'accent sur l'autonomisation sociale et économique des femmes rurales et des jeunes	Nombre de pays ayant bénéficié d'une assistance pour l'élaboration ou la révision de politiques, stratégies et programmes agricoles et de développement rural afin que ceux-ci intègrent les principes de l'emploi rural décent (ERD) comme un élément central, ou pour la mise en œuvre de programmes en faveur de l'ERD	12	10	●
3.2.2 Appui aux politiques en vue d'étendre aux zones rurales le champ d'application des normes internationales du travail	Nombre de pays qui ont bénéficié d'une assistance pour l'application de normes internationales du travail dans les zones rurales	7	5	◐
3.2.3 Appui technique pour l'établissement de systèmes d'information et la production de données et de connaissances sur l'emploi rural décent aux niveaux national, régional et mondial	Nombre de produits de connaissance sur l'emploi rural décent élaborés et diffusés	12	16	●
3.3.1 Avis sur les politiques, renforcement des capacités et activités de plaidoyer pour l'amélioration des systèmes de protection sociale afin de favoriser un développement rural durable et équitable, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour améliorer la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale qui sont favorables aux pauvres, tiennent compte de l'âge et de l'égalité des sexes et ciblent les populations rurales	7	12	●
3.3.2 Perfectionnement des systèmes d'information et des instruments d'acquisition de connaissances fondées sur des données factuelles afin d'évaluer l'impact des mécanismes de protection sociale sur la réduction des inégalités, l'amélioration des moyens d'existence ruraux et le renforcement de la capacité des ruraux pauvres de gérer les risques	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour améliorer les capacités de suivi des systèmes de protection sociale et leur incidence sur la réduction de la pauvreté rurale	6	5	●

Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
4.1	60 124	21 928	82 052
4.2	29 260	50 730	79 990
4.3	17 808	16 944	34 752
Total	107 192	89 602	196 794

RÉSULTANTE 4.1: Des accords, des normes et des mécanismes internationaux favorisant des échanges et des marchés plus ouverts et plus efficaces sont formulés et mis en œuvre par les pays.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
4.1.A	<p>Nombre de pays qui ont aligné des politiques, réglementations et mécanismes nationaux (liés au commerce international des produits de l'agriculture, de la foresterie et de l'alimentation) pour être conformes aux accords commerciaux. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Recensement du nombre de pays qui ont modifié leurs politiques, réglementations et mécanismes nationaux liés au commerce international pour être conformes aux accords commerciaux internationaux (source: Mécanisme d'examen des politiques commerciales (OMC), dont l'utilisation est suivie par la FAO). 	5	6
4.1.B	<p>Pourcentage de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) participant à l'établissement de normes internationales sous l'égide du Codex Alimentarius et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), ou pourcentage des normes du Codex émanant de PMA. Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'observations reçues de la part de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à toutes les phases de l'élaboration des normes du Codex ou de la CIPV, en proportion du nombre d'observations reçues de la part de tous les pays membres (source: données émanant des systèmes de commentaires en ligne des secrétariats de la CIPV et du Codex). 	15,12 %	16,80%
4.1.C	<p>Nombre de pays en développement dans lesquels l'indice FAO des systèmes de réglementation a augmenté. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Cet indice sera mis au point en 2014-2015. 	8	n.c.
RÉSULTANTE 4.2: Des chaînes agroalimentaires plus ouvertes et efficaces sont développées et mises en place par les secteurs public et privé.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
4.2.A	<p>Nombre de pays dans lesquels la valeur ajoutée des produits agroalimentaires a augmenté plus vite que la valeur ajoutée des produits agricoles. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – valeur ajoutée des produits agroalimentaires (source: statistiques industrielles de l'ONUDI) par rapport à la valeur ajoutée des produits agricoles (notamment les produits de la foresterie, de la pêche et de l'aquaculture) (source: Indicateurs du développement dans le monde). 	10	17
4.2.B	<p>Nombre de pays dans lesquels l'indice FAO des pertes vivrières a diminué. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Cet indice sera élaboré au plus tard en 2015. 	20	56

RÉSULTANTE 4.3: Des politiques, des instruments financiers et des investissements qui rendent les systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus efficaces sont élaborés et mis en œuvre par les secteurs public et privé.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
4.3.A	Nombre de pays dans lesquels le crédit agricole a augmenté en valeur réelle (corrigée de l'inflation). <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i> – Niveau réel de crédit alloué au secteur agricole, tel qu'il est mesuré dans les rapports des services centraux de la statistique (au moins 50 pays).	13	34
4.3.B	Nombre de pays dans lesquels le taux d'investissement agricole a augmenté. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i> – Valeur ajoutée de l'agriculture dans la formation brute de capital fixe (FBCF): i) la FBCF est la valeur des acquisitions nettes d'actifs nouveaux ou existants (mise en valeur des terres, actifs fixes et inventaire dans le secteur de l'élevage, cultures de plantation, structures pour l'élevage, machines); ii) on entend par «agriculture» le secteur agricole à proprement parler mais aussi la pêche et la foresterie.	7	57
4.3.C	Nombre de pays dans lesquels on a réduit les éléments dissuasifs ayant une incidence sur l'agriculture et le secteur alimentaire du fait de distorsions induites par les politiques. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i> – Indices du taux de protection nominal (source: données de l'OCDE, de la Banque mondiale et de la FAO).	10	4

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
4.1.1 Des normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et de santé des végétaux, sont formulées et convenues par les pays et servent de référence pour l'harmonisation internationale	Nombre de normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et de santé des végétaux - nouvelles questions examinées - projets de norme ayant progressé - nouvelles normes adoptées	42 56 30	30 69 35	●
4.1.2 Les pays et leurs communautés économiques régionales bénéficient d'une aide pour participer efficacement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'accords, de réglementations, de mécanismes et de cadres internationaux visant à mettre en place des marchés transparents et à accroître les débouchés commerciaux régionaux et mondiaux	Nombre d'accords commerciaux pour lesquels des données factuelles, un renforcement des capacités ou des instances de dialogue ont été fournis par la FAO	7	18	●
4.1.3 Les gouvernements et les parties prenantes nationales reçoivent des informations et analyses actualisées aux fins d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies inclusives et efficaces relatives au commerce et aux marchés	Nombre de produits d'informations sur les marchés générés par la FAO dont l'utilisation a augmenté	8	17	●

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ●; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
4.1.4 Les institutions du secteur public bénéficient d'une aide pour améliorer leurs capacités de concevoir et d'appliquer des politiques et des cadres réglementaires améliorés, et de fournir des services publics liés à la santé animale et végétale, à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments	Nombre de pays et/ou d'organes régionaux ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des cadres réglementaires liés à la santé animale et végétale et à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments - <i>santé végétale</i> - <i>santé animale</i> - <i>contrôle des aliments</i>	134 25 175	147 30 155	●
4.2.1 Les institutions du secteur public bénéficient d'une aide pour formuler et appliquer des politiques et des stratégies, et fournir des biens publics visant à rendre les chaînes agroalimentaires plus inclusives et plus efficaces	Nombre d'institutions bénéficiant de l'appui de la FAO pour formuler et mettre en œuvre des stratégies, et fournir des biens publics qui améliorent l'ouverture et l'efficacité dans les filières agroalimentaires	60	97	●
4.2.2 Un appui est fourni à l'élaboration de programmes de réduction des pertes et du gaspillage fondés sur des données factuelles aux niveaux national, régional et mondial	Nombre de pays ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour réduire les pertes et gaspillages alimentaires	60	45	●
4.2.3 Des acteurs de la chaîne de valeur bénéficient d'une aide technique et administrative pour favoriser les chaînes agroalimentaires inclusives, efficaces et durables	Nombre de pays ayant bénéficié d'une aide de la FAO pour mettre en place des chaînes de valeur ouvertes à tous, efficaces et durables	40	56	●
4.3.1 Des institutions des secteurs public et privé bénéficient d'une aide pour concevoir et mettre en œuvre des instruments et services financiers visant à améliorer l'accès au capital en vue de rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces et plus inclusifs	Nombre d'institutions recevant une aide de la FAO pour accroître la disponibilité de produits et services financiers au secteur agricole	70	60	●
4.3.2 Des institutions d'investissement publiques et privées bénéficient d'une aide pour accroître les investissements responsables dans des systèmes agroalimentaires efficaces et inclusifs	Nombre de pays recevant une aide considérable de la FAO pour accroître les investissements responsables dans des systèmes agroalimentaires efficaces et inclusifs	16	38	●
4.3.3 Des systèmes sont établis et des pays bénéficient d'une aide pour suivre, analyser et gérer les impacts des politiques commerciales, alimentaires et agricoles sur les systèmes alimentaires	Nombre de pays recevant une aide de la FAO pour suivre, analyser et réformer les politiques alimentaires et agricoles	13	18	●

Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
5.1	12 465	22 002	34 467
5.2	13 409	31 698	45 107
5.3	14 182	274 570	288 752
5.4	6 663	350 314	356 977
Total	46 719	678 584	725 303

RÉSULTANTE 5.1: Des pays et des régions adoptent et mettent en œuvre des systèmes institutionnels, politiques et juridiques ainsi que des cadres réglementaires pour la réduction des risques et la gestion des crises.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
5.1.A	<p>Nombre de pays qui ont amélioré leur engagement et leurs capacités de gestion des risques de crise et de catastrophe concernant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition au moyen de politiques, de lois et de systèmes institutionnels. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d'une politique ou d'une stratégie nationale de réduction et/ou de gestion des risques de catastrophe incluant explicitement les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition et/ou des secteurs connexes – Réduction des risques de catastrophe en tant que partie intégrante des politiques et des plans intéressant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition – Existence d'une structure performante de réduction et/ou de gestion des risques de catastrophe au sein d'organismes s'intéressant à l'agriculture, à l'alimentation et à la nutrition, et d'organismes sectoriels ayant des activités connexes – Existence d'un mécanisme multipartite et multisectoriel national pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe permettant de focaliser les interventions intéressant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition en matière de réduction des risques de catastrophe – Niveau adéquat de ressources humaines et financières allouées à la réduction des risques pour l'agriculture, l'alimentation et la nutrition 	10	5
RÉSULTANTE 5.2: Les pays et régions fournissent régulièrement des informations et déclenchent des alertes rapides pour contrer les menaces potentielles, connues et nouvelles.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
5.2.A	<p>Nombre de pays qui ont amélioré leur capacité de fournir régulièrement des informations et de déclencher des interventions rapides pour contrer les menaces potentielles, connues et nouvelles pesant sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Des systèmes sont en place pour recueillir, suivre et partager les données et analyses sur les principaux dangers et vulnérabilités liés aux risques intéressant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. – Des systèmes nationaux d'alerte rapide permettant de communiquer avec les communautés sont en place pour tous les risques majeurs qui intéressent l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. – Des données factuelles prouvent que des données liées aux risques, à la vulnérabilité et/ou à la résilience sont utilisées pour éclairer les décisions concernant les programmes intégrant la problématique de l'égalité hommes-femmes et leur mise en œuvre dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition. – Des systèmes sont en place pour recueillir, suivre et partager les données sur les mécanismes de résilience des communautés et des moyens d'existence. 	22	36

RÉSULTANTE 5.3: Les pays réduisent les risques et la vulnérabilité aux niveaux des communautés et des ménages.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
5.3.A	Nombre de pays ayant amélioré leur capacité d'application de mesures de prévention et d'atténuation des impacts qui permettent de réduire les risques pour l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i>	15	90
	<ul style="list-style-type: none"> – Les pays sujets aux catastrophes et aux crises ayant un impact sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition ont les capacités d'appliquer des mesures de prévention et d'atténuation à tous les niveaux administratifs – Les pays sujets aux catastrophes et aux crises ayant un impact sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition fournissent un appui social et économique ainsi que des services aux communautés menacées afin de réduire leur vulnérabilité 		
RÉSULTANTE 5.4: Les pays et les régions touchés par des catastrophes et des crises se préparent à ces situations et gèrent efficacement les interventions.			
Indicateurs de résultantes		Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)
5.4.A	Nombre de pays qui ont amélioré leur degré de préparation et leurs capacités de gestion des interventions. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i>	20	45
	<ul style="list-style-type: none"> – Des plans de préparation multirisques aux catastrophes et d'intervention d'urgence pour l'agriculture, l'alimentation et la nutrition et/ou des secteurs connexes sont en place à tous les niveaux administratifs pour réduire efficacement les risques de catastrophe – Un mécanisme de coordination technique et institutionnel efficace et fiable est en place pour la gestion des crises et des catastrophes intéressant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition – Les pays touchés par des catastrophes et des crises ayant un impact sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition ont la capacité de gérer efficacement les interventions 		

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ⊕; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
5.1.1 Renforcement des capacités de formulation et de promotion des politiques, stratégies et plans de réduction des risques et de gestion des crises	Nombre de pays qui ont formulé et institutionnalisé une stratégie ou un plan de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui de la FAO	34 pays et 5 régions et/ou sous-régions	38 pays et 4 régions et/ou sous-régions	●
5.1.2 Renforcement de la coordination et amélioration des programmes d'investissement et des stratégies de mobilisation des ressources pour la réduction des risques et la gestion des crises	Nombre de pays et régions qui ont amélioré les stratégies d'investissement et les programmes de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui de la FAO	17 pays et 2 régions et/ou sous-régions	18 pays et 3 régions et/ou sous-régions	●
5.2.1 Mise sur pied/amélioration de mécanismes permettant d'identifier et de contrôler les menaces, et d'évaluer les risques, afin de déclencher des alertes rapides en temps utile et de manière intégrée	Nombre de mécanismes/systèmes appuyés par la FAO pour améliorer le déclenchement d'alertes rapides	253	293	●
5.2.2 Amélioration des capacités d'analyse de la vulnérabilité et/ou de la résilience	Nombre de pays qui ont amélioré l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité et de la résilience grâce à l'appui de la FAO	49 pays et 3 régions	39 pays et 2 régions	⊕
5.3.1 Renforcement des capacités dont disposent les pays, les communautés et les parties prenantes principales pour adopter de bonnes pratiques de prévention des menaces et d'atténuation des impacts des crises	Nombre de pays appliquant de manière plus efficace des normes, technologies et pratiques intégrées et/ou sectorielles pour la prévention et l'atténuation des risques avec l'appui de la FAO	34 pays et 1 région	46 pays et 2 régions	●




Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ⊕; Non réalisé (<50 %): ○				
Produit	Indicateur	Objectif visé (fin 2015)	Chiffre réel (fin 2015)	Degré de réalisation
5.3.2 Amélioration de l'accès des groupes les plus vulnérables aux services réduisant l'impact des catastrophes et des crises	Nombre de pays appliquant plus efficacement des mesures qui réduisent la vulnérabilité et renforcent la résilience des communautés exposées à des menaces ou à des crises grâce à l'appui de la FAO	17 pays et 1 région	45 pays et 1 région	●
5.4.1 Renforcement des capacités des autorités nationales et des parties prenantes de se préparer à des situations de crise et d'en réduire l'impact	Nombre de pays bénéficiant d'un appui de la FAO pour adopter des normes, lignes directrices et pratiques pour se préparer à des dangers potentiels et des situations d'urgence touchant un secteur spécifique	107	76	⊕
5.4.2 Renforcement des capacités de coordination pour améliorer le degré de préparation aux situations de crises et l'efficacité des interventions	Pourcentage de régions/pays touchés par une crise ayant des incidences sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition qui ont bénéficié de l'aide de la FAO pour coordonner leur intervention d'urgence, par niveau d'urgence	Niveau 3: 100 % Niveau 2/ Niveau 1: 60-100 %	Niveau 3: 100 % Niveau 2/ Niveau 1: 88 %	●
5.4.3 Renforcement des capacités d'intervention des autorités nationales et des parties prenantes dans les situations de crise	Pourcentage de pays touchés par une crise ayant une incidence sur l'agriculture et dans lesquels la FAO est intervenue en temps utile et en tenant compte des sexes/spécificités	60-100 %	82 %	●

Objectif 6: Qualité, connaissances et services techniques

Définition de la résultante – Qualité des activités techniques, des connaissances et des services, qualité et intégrité des données produites et diffusées par la FAO, et services de qualité pour les activités concernant la gouvernance et la parité hommes-femmes

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
6.1	33 744	616	34 360
6.2	6 777	18 637	25 414
6.3	3 521	493	4 014
6.4	1 839	0	1 839
Total	45 881	19 746	65 627

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
6.1: Qualité et intégrité des activités techniques et normatives de l'Organisation				
6.1.A	Qualité de l'encadrement technique. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: méthodologie fondée sur une enquête visant à évaluer les commentaires des parties prenantes sur certains aspects de l'encadrement technique – capacité d'assurer l'excellence des connaissances techniques, conformité aux politiques techniques, intégrité technique, faculté de réagir aux problèmes émergents et de faire progresser la connaissance fondamentale des défis à relever tout en favorisant la création de nouvelles options dans les principales disciplines couvertes par les comités techniques.</i>	n.c.	62 %	n.c.
6.2: Les capacités des pays en matière d'utilisation, de collecte, d'analyse et de diffusion des données sont renforcées par l'adoption de méthodes améliorées au sein de l'Organisation.				
6.2.A	Utilisation des statistiques pour la prise de décisions fondées sur des données concrètes dans les domaines relevant des cinq objectifs stratégiques (sécurité alimentaire et nutrition, agriculture durable, pauvreté rurale et résilience face aux menaces et crises). <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: nombre de pays dans lesquels les statistiques existent et sont utilisées pour ces processus de prise de décision (source: FAO, enquête interne).</i>	12	55	●
6.2.B	Système d'évaluation de la FAO de la capacité statistique. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: nombre de pays dont on observe une progression sensible des capacités statistiques au vu des résultats des questionnaires d'évaluation par pays de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.</i>	18	25	●
6.3: Services de qualité et approches cohérentes permettant de travailler sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui débouchent sur un renforcement des capacités des pays en matière de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques, stratégies, programmes et investissements offrant des possibilités égales aux femmes et aux hommes dans l'agriculture et en matière de sécurité alimentaire				
6.3.A	Nombre de normes minimales d'intégration des considérations de parité hommes-femmes et d'interventions visant spécifiquement des femmes. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: recensement et suivi d'une série d'interventions clés liées au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	6	11	●

6.3.B	Nombre de normes du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes élaborées et appliquées par la FAO. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i> <i>recensement et suivi d'une série d'interventions clés liées au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	8	13	
6.4: Services de qualité pour un traitement plus efficace des questions de gouvernance aux niveaux national, régional et mondial et dans les programmes à l'appui des objectifs stratégiques				
6.4.A	Nombre de mécanismes ou de processus de gouvernance mondiale dans lesquels la FAO joue un rôle de premier plan, et qui ont permis de faire progresser les questions liées aux cinq objectifs stratégiques	3	3	
6.4.B	Nombre de questions de gouvernance nationale et régionale pour lesquelles la contribution de la FAO a permis de faire progresser la réalisation des cinq objectifs stratégiques. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i> <i>le nombre de questions de gouvernance nationale ou régionale pour lesquelles des options relatives aux solutions ont été mieux mises au point avec les principales parties prenantes</i>	4	5	

Chapitre 7: Programme de coopération technique

Définition de la résultante – Le PCT est exécuté de manière satisfaisante; est pleinement aligné sur les objectifs stratégiques et contribue à l'obtention des résultats des cadres de programmation par pays.

Chapitre	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
7	134 721	0	134 721

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
7.1: Appui au PCT et gestion				
7.1.A	Ressources du PCT – taux d'approbation et d'exécution. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants:</i> Taux d'approbation – crédits ouverts pour 2014-2015 Taux d'exécution des projets menés dans le cadre du PCT (crédits ouverts pour 2012-2013)	100 %	100 % 100 %	●

Objectif fonctionnel 8: Activités de diffusion

Définition de la résultante – Les objectifs de la FAO sont atteints grâce à des partenariats et à des activités de plaidoyer diversifiés et élargis, à une meilleure sensibilisation du public, au renforcement du soutien politique, à l'accroissement des ressources et à l'amélioration des activités de renforcement des capacités et de la gestion des connaissances

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
8.1	32 427	2 548	34 975
8.2	32 456	36	32 492
8.3	8 855	1 110	9 965
Total	73 738	3 694	77 432

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
8.1: Partenariats, activités de plaidoyer et renforcement des capacités				
8.1.A	Nombre de partenariats stratégiques établis et/ou d'initiatives de plaidoyer entreprises pour les priorités de l'Organisation	15	102	●
8.1.B	Nombre d'objectifs stratégiques pour lesquels l'approche de la FAO visant à mesurer les résultats du soutien au renforcement des capacités a été mise en œuvre	1	6	●
8.2: Communication				
8.2.A	Nombre de visites sur les Archives ouvertes de la FAO (nombre de téléchargements, d'après les statistiques d'accès)	6,5	8	●
8.2.B	Présence dans les médias (nombre de consultations), mesurée par le service de suivi Meltwater	13 500	16 380	●
8.3: Mobilisation de ressources et coopération Sud-Sud				
8.3.A	Contributions volontaires mobilisées pour l'exercice biennal (2014-2015)	1,6 milliard d'USD	1,8 milliard d'USD	●
8.3.B	Nombre de pays ayant défini un objectif réaliste en matière de mobilisation des ressources	50	99	●

Objectif fonctionnel 9: Technologies de l'information

Définition de la résultante – Les besoins fonctionnels de la FAO sont pris en compte rapidement dans toutes les zones géographiques grâce à des solutions et services informatiques efficaces et de qualité, qui sont axés sur le client et offrent un bon rapport coût-efficacité.

Chapitre	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
9	34 876	0	34 876

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
9.1.A	Niveau de satisfaction des clients concernant les technologies de l'information à la FAO, par principaux domaines de travail. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: pourcentage de clients pleinement satisfaits (source: enquête annuelle auprès des clients).</i>	60 %	71 %	●
9.1.B	Pourcentage d'accords sur le niveau de service dont les objectifs sont atteints. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: examens annuels des prestations de services.</i>	70 %	62 %	◐
9.1.C	Pourcentage de projets de la FAO dont les composantes informatiques sont déployées en respectant les délais, la qualité et les contraintes budgétaires. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: Portefeuille des projets de TI.</i>	70 %	84 %	●

Objectif fonctionnel 10: Gouvernance, surveillance et direction de la FAO

Définition de la résultante – Une direction efficace de l'Organisation grâce à un engagement politique accru et à une collaboration renforcée avec les États Membres, à une gestion stratégique et à la surveillance.

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
10.1	24 916	325	25 241
10.2	15 509	135	15 644
10.3	46 343	1 247	47 590
Total	86 768	1 707	88 475

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
10.1: Gouvernance de la FAO				
10.1.A	Documents des organes directeurs ayant été livrés dans les délais prescrits et dans les langues requises.	90 %	63 %	◐
10.1.B	Décisions des organes directeurs ayant été mises en œuvre dans les délais prescrits.	85 %	90 %	●
10.2: Surveillance				
10.2.A	Pourcentage des recommandations pour lesquelles l'action décidée par la Direction a été menée à bien en temps voulu	93 %	86 %	●
10.3: Direction				
10.3.A	Objectifs visés par des résultantes de l'Organisation ayant été atteints.	78 %	77 %	●

Objectif fonctionnel 11: Administration efficiente et efficace

Définition des résultantes de l'Organisation – Maximiser l'efficacité et le travail en vue d'utiliser les ressources d'une manière optimale dans l'accomplissement des fonctions fiduciaires, de définition des politiques, de suivi et de contrôle.

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
11.1	15 603	119	15 722
11.2	404	0	404
11.3	61 500	5 749	67 249
Total	77 507	5 868	83 375

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
11.1: Gestion efficiente et efficace des ressources humaines				
11.1.A	Délais de recrutement	120 jours	118 jours	●
11.1.B	Pourcentage de pays membres équitablement représentés	75 %	63 %	●
11.1.C	Mobilité géographique	75	96	●
11.1.D	Nombre d'emplois auxquels correspond un profil d'emploi type	60 %	95 %	●
11.2: Gestion efficiente et efficace des ressources financières				
11.2.A	Le Commissaire aux comptes donne une opinion sans réserve au sujet des états financiers de la FAO.	Opinion sans réserve du Commissaire aux comptes (annuelle)	Opinion sans réserve du Commissaire aux comptes (annuelle)	●
11.2: Administration efficiente et efficace des ressources humaines, physiques et financières				
11.3.A	Degré de satisfaction des utilisateurs concernant la qualité des services fournis (par domaine de travail)	hausse de 5 % par rapport au niveau de 62 %	62 %	○

Chapitre 13: Dépenses d'équipement

Définition de la résultante – Définition de la résultante - Les dépenses d'équipement de la FAO permettent d'obtenir une infrastructure et un environnement fonctionnel plus efficaces et plus performants afin de répondre aux besoins de l'Organisation s'agissant des activités et de la réalisation des objectifs stratégiques.

Chapitre	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
13	21 886	0	21 886

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
13.1.A	Pourcentage des dépenses d'équipement affectées à des initiatives assorties d'analyses coût-avantages et de plans de concrétisation des avantages précis. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: Examen annuel.</i>	80 %	100 %	●
13.1.B	Pourcentage de projets de dépenses d'équipement menés à bien en respectant les délais, les exigences de qualité et le budget fixé. <i>Indicateur mesuré au moyen des critères ou éléments suivants: Portefeuille de projets.</i>	70 %	100 %	●

Chapitre 14: Dépenses de sécurité

Définition de la résultante – Les fonctionnaires de la FAO sont en mesure d'exercer leurs fonctions en sûreté et en sécurité en tous lieux où l'Organisation mène des activités.

Résultante	Dépenses (en milliers d'USD)		Total
	Ouvertures de crédits nettes (au taux budgétaire)	Allocations extrabudgétaires	
14.1	9 413	0	9 413
14.2	13 605	0	13 605
Total	23 018	0	23 018

Degré de réalisation: Pleinement réalisé (>75 %): ●; Partiellement réalisé (50-75 %): ◐; Non réalisé (<50 %): ○				
Référence	Indicateurs de performance clés	Objectif visé 2015	Chiffre réel 2015	Degré de réalisation
14.1: Sécurité et sûreté de l'environnement de travail pour l'exécution du Programme au Siège				
14.1.A	Pourcentage des fonctionnaires ayant suivi le programme de formation à la sécurité	100 %	40 %	○
14.1: Sécurité et sûreté de l'environnement de travail pour l'exécution du Programme dans le monde				
14.2.A	Pourcentage de bureaux décentralisés conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle	91-100 %	91 %	●
14.2.B	Pourcentage de membres du personnel international des bureaux décentralisés qui respectent les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile	91-100 %	100 %	●
14.2.C	Pourcentage d'incidents liés à la sécurité signalés dans les bureaux décentralisés, ayant fait l'objet d'un suivi rapide	91-100 %	100 %	●
14.2.D	Pourcentage de déploiements de spécialistes de la sécurité sur le terrain dans les 72 heures pour assister les bureaux décentralisés dans la gestion de crises de sécurité, selon les demandes	90 %	100 %	●